

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA
PREFECTURE
DU VAR**

**Numéro 1 Spécial
Publié le 4 janvier 2021**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAR**

SOMMAIRE du N° 1 Spécial Publié le 4 janvier 2021

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DU VAR

- Arrêté n° 21-01 en date du 4 janvier 2021 portant subdélégation de signature du directeur départemental de la sécurité publique pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes du budget de l'État

CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SECURITE SOCIALE

- Décision du 1^{er} janvier 2021 portant délégations de signature de pouvoir et de signature

CENTRE HOSPITALIER HENRI GUERIN

- Décision n° 01/02 portant constitution du collègue de l'article L 3211-2 du code de la santé publique



*Direction centrale de la sécurité publique
Direction départementale de la sécurité publique du Var
Service de gestion opérationnelle*

**ARRETE n°21-01 EN DATE DU 4 JANVIER 2021
PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE LA
SECURITE PUBLIQUE POUR L'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE DES DÉPENSES ET DES
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT**

Vu la loi organique n°01-692 du 1^{er} août 2001, modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2004-1085 modifié du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n°2008-633 du 27 juin 2008 modifié, relatif à l'organisation déconcentrée de la direction centrale de la sécurité publique ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 nommant M. Evence RICHARD, préfet du Var ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n°819 du 26 juin 2019 nommant M. Jean-Michel POREZ, directeur départemental de la sécurité publique du Var à compter du 9 septembre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20120/58/MCI en date du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Jean-Michel POREZ, directeur départemental de la sécurité publique du Var, pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes du budget de l'État (Titres III).

ARRETE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel POREZ, délégation de signature est donnée à M. José CASTELDACCIA, commissaire général, directeur départemental adjoint de la

sécurité publique du Var, à l'effet de signer tous les documents relevant du programme de la police nationale (programme 0176) du titre III et relatifs :

- à la programmation et au pilotage budgétaire ;
- à la validation des décisions de dépenses ;
- à la vérification et à la constatation du service fait ;
- à l'ordre de payer au comptable.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. José CASTELDACCIA, la délégation qui lui est consentie sera exercée dans les mêmes conditions par M. Axel BELIN, attaché d'administration, chef du service de gestion opérationnelle ou par M. Olivier NOËL, attaché d'administration, adjoint au chef du service de gestion opérationnelle, chargé des finances et de la logistique.

Article 3 : Dans le cadre de l'exécution budgétaire, délégation de signature est donnée pour les dépenses réalisées avec la carte achat à :

- M. Dominique NIVAGGIOLI, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de sécurité publique de Hyères ;
- M. Gilles VALLERIAN, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de sécurité publique de Sanary-sur-Mer ;
- M. Nicolas CARAVOKIROS, commissaire de police, chef du district de Fréjus, chef de la circonscription de sécurité publique de Fréjus – Saint-Raphaël ;
- M. Philippe GRANATA, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de Draguignan ;
- M. Cédric FEVRE, commissaire de police, adjoint au chef de la circonscription de sécurité publique de Fréjus – Saint-Raphaël ;
- M. Stéphane GARCIN, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique de La Seyne-sur-Mer ;
- M. Axel BELIN, attaché d'administration, chef du service de gestion opérationnelle ;
- M. Olivier NOËL, attaché d'administration, adjoint au chef du service de gestion opérationnelle, chargé des finances et de la logistique ;
- M. Reynald GAMBIER, brigadier-chef, chef du bureau logistique du service de gestion opérationnelle ;
- Mme Catherine GOUVEIA, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef du bureau des finances et de la comptabilité ;
- Mme Catherine CALATAYUD, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, chef de la section matériels au bureau de la logistique du service de gestion opérationnelle.

Article 4 : L'arrêté DDSP/SGO/ON2020-01 du 7 septembre 2020, publié au RAA 89S du 8 septembre 2020, est abrogé.

Article 5 : Le directeur départemental de la sécurité publique du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Var.

Fait à Toulon le 4 janvier 2021

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental
de la sécurité publique du Var

Jean-Michel POREZ



Madame Andrée ROUX-PARIS
Agent comptable de la Caisse nationale militaire
de sécurité sociale

Décision du 1er janvier 2021
Portant délégations de pouvoir et de signature

Madame Andrée ROUX-PARIS, nommée Agent comptable de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale par arrêté du 20 novembre 2020 donne

- Article 1^{er} délégation de pouvoir à :

Madame Stella TEDESCHI, attachée principale d'administration, afin de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seule ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, y compris dans le cadre d'une action en justice ou d'une procédure collective, ce mandataire étant autorisé à ester en justice et à effectuer les déclarations de créances et d'autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures.

- Article 2^{ème} délégation générale de signature à :

- Monsieur Michaël LATRASSE, attaché d'administration ;
- Madame Michèle GATTI-GENY, attachée d'administration ;
- Madame Charline DEGHIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 3^{ème} : publicité

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat du département du VAR.

Fait à Toulon, le 04 janvier 2021

L'Agent comptable

Andrée ROUX-PARIS





CENTRE HOSPITALIER HENRI GUERIN
Quartier Barnencq
83390 PIERREFEU DU VAR

CENTRE HOSPITALIER
HENRI GUERIN

Pierrefeu

DECISION N° 2021/01/02

**PORTANT CONSTITUTION DU COLLEGE DE L'ARTICLE L 3211-2
DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE**

LE DIRECTEUR

Vu le Code de Santé Publique et notamment l'article L 3211-9,

Vu la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la Loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 modifiée relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,

Vu le décret d'application n° 2011-847 du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,

DECIDE

Article 1 :

Il est constitué un collège sur le fondement de l'article L 3211-9 du Code de la Santé Publique.

Ce collège est constitué pour chacun des patients concernés par son champ de compétence par :

1°) – Monsieur le Docteur BENKHALIFA Mohamed Riadh, responsable à titre principal du patient dont la situation sera examinée,

2°) – Madame CHAUBET Christine, représentant l'équipe pluridisciplinaire participant à la prise en charge des patients,

3°) – Monsieur le Docteur CHIBOUB Abdelhakim, Psychiatre.

Article 2 :

La présente décision est à effet immédiat.

Elle fera l'objet d'une publication par tous moyens la rendant consultable et sera notamment publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.

Pierrefeu-du-Var, le Lundi 04 Janvier 2021

Centre Hospitalier Henri GUERIN
Pierrefeu du Var
Flora MONCANY-DELCOURT
Ingénieure

**Pour le Directeur et P.O.,
Mme MONCANY Flora,
Ingénieur Hospitalier,**

Qualité, Gestion des Risques,
Droits et Relations avec les Usagers